La sécurité des déplacements

Nombre d'accidents corporels et de victimes

Source : Fichier municipal des accidents

VICTIMES
ACCIDENTS
BLESSÉS GRAVES
TUÉS

À Paris

Évolution 2006/2005

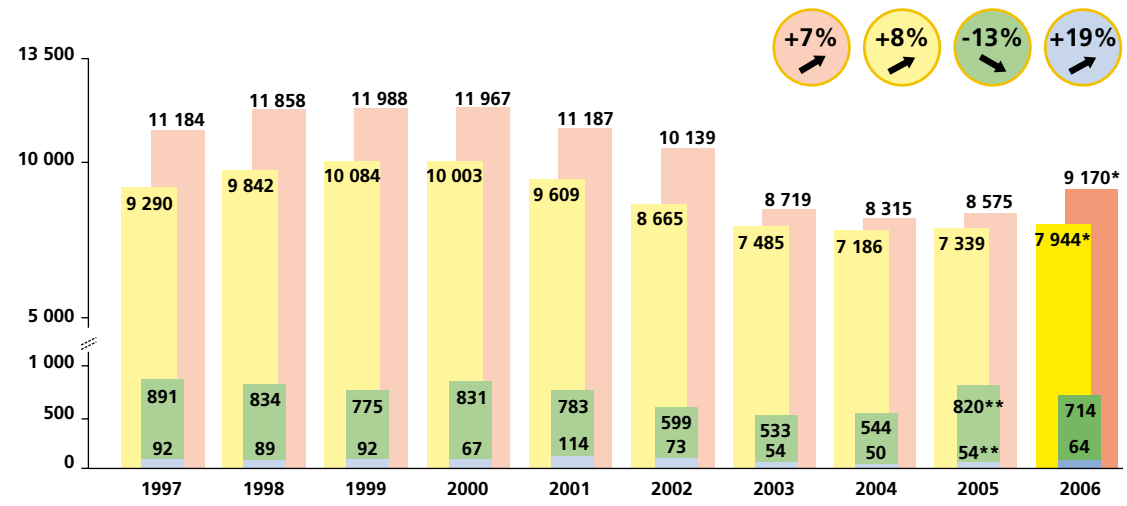

** dont sur le boulevard périphérique et les échangeurs : 765 accidents corporels, soit 10% du total des accidents de Paris et 926 victimes (858 blessés légers, 65 blessés graves et 3 tués), soit 10% du total.*
*** changement de la définition de la gravité des victimes d'accidents corporels.*

Comparaison avec les résultats régionaux et nationaux

	Nombre d'accidents	Évolution 2006/2005	Nombre de victimes	Évolution 2006/2005
Paris	7 944	+8% ↗	9 170	+7% ↗
Ile-de-France	21 213	+1% ↗	25 841	stable →
Milieu urbain	54 986	-6% ↘	67 992	-8% ↘
France*	80 309	-5% ↘	106 834	-6% ↘

** France métropolitaine.*

Tendances : Augmentation du nombre d'accidents et du nombre total des victimes à Paris, quasi-stabilité en Ile-de-France et diminution pour la France entière et le milieu urbain.

Un accident corporel provoque une ou plusieurs victimes et implique au moins un véhicule. Parmi les victimes, on distingue les tués, les blessés graves (hospitalisés) et les blessés légers.
Depuis le 1er janvier 2005, *l'État a changé la définition de la gravité des victimes d'accidents corporels, afin de s'aligner sur la directive européenne :*
tué :
Victime décédant dans les 30 jours suivant l'accident (au lieu de 6 jours antérieurement) ;
blessé grave :
Victime nécessitant plus de 24 h d'hospitalisation (au lieu de 6 jours minimum antérieurement).
Ceci conduit à une augmentation du nombre de tués et de blessés graves, et empêche toute comparaison avec la situation antérieure.

Évolution de la gravité des accidents

PARIS
FRANCE milieu urbain

Nombre de tués + blessés graves pour 100 accidents

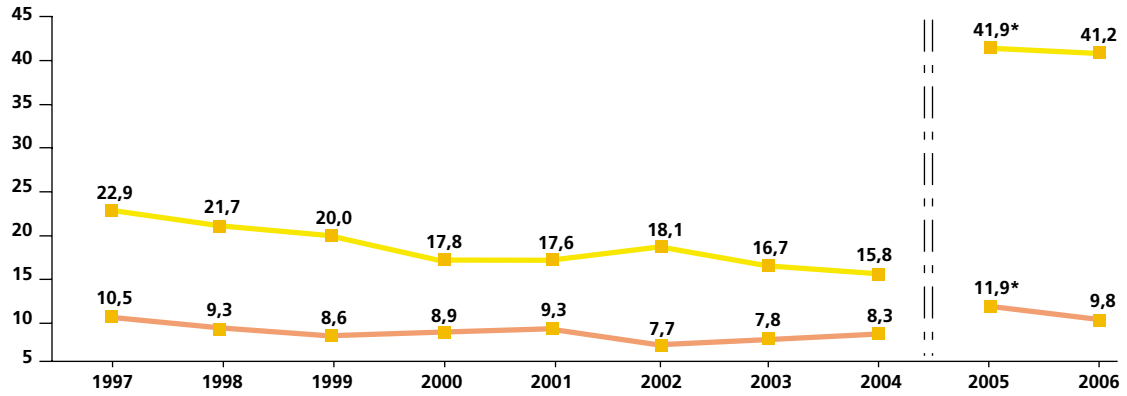

** changement de la définition de la gravité des victimes d'accidents corporels.*

Gravité des accidents :
Nombre de victimes tués et blessés graves pour 100 accidents corporels.

Tendances : La gravité des accidents à Paris demeure bien inférieure à celle du milieu urbain français dans son ensemble. Le changement de la définition de la gravité des victimes accentue cette différence (à partir du 1er janvier 2005).

Répartition des accidents en 2006

(%) : Pourcentage des infractions en 2005

Répartition des accidents selon les principales causes

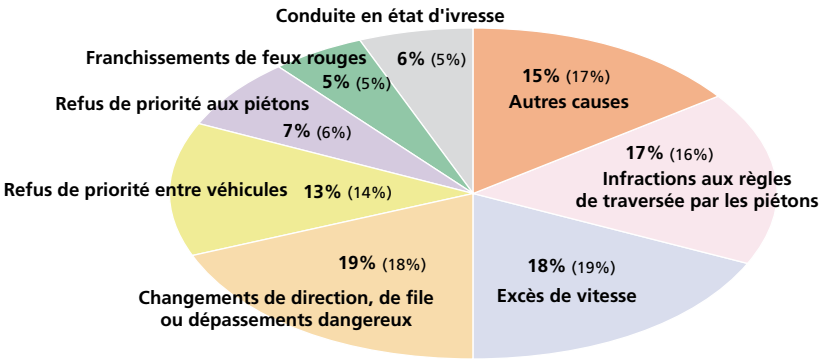

Tendances : Les changements de direction, de file et les dépassements dangereux représentent la première cause des accidents en 2006, les excès de vitesse en sont la deuxième et les infractions aux règles de traversée par les piétons, la troisième.

Les « autres causes » sont essentiellement des demi-tours, la circulation de véhicules non autorisés dans les couloirs de bus, et les ouvertures dangereuses de portières.

Répartition des accidents par catégorie d'usagers impliqués

2 ROUES MOTORISÉS
PIÉTONS
4 ROUES
VÉLOS

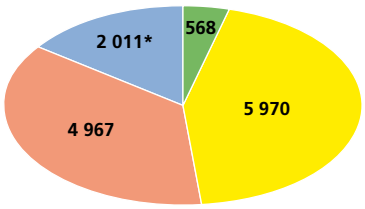

Le nombre d'accidents réparti par catégorie d'usagers est supérieur au total des accidents, un même accident pouvant impliquer plusieurs catégories d'usagers.

* *dont 24 rollers.*

Sécurité des usagers

Évolution du nombre total de victimes (blessés légers, blessés graves, tués)

Évolution 2006/2005

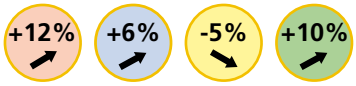

2 ROUES MOTORISÉS
PIÉTONS
4 ROUES
VÉLOS

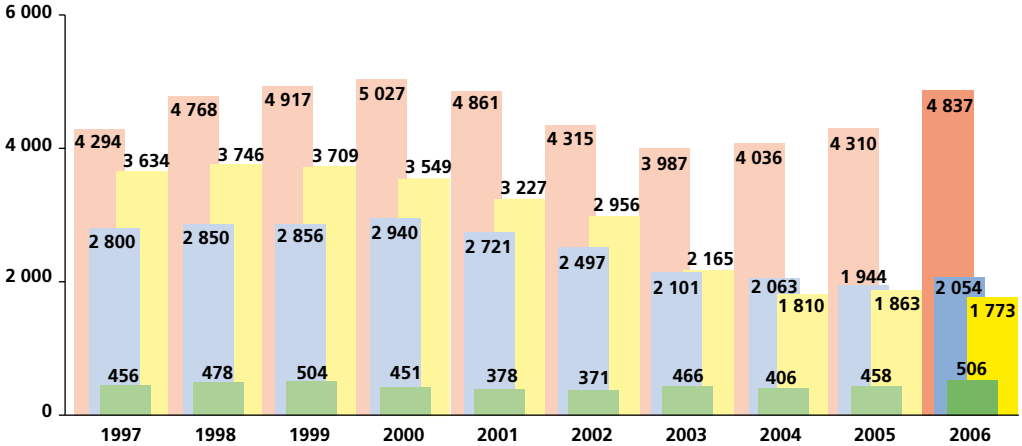

Répartition des victimes par catégorie en 2006

2 ROUES MOTORISÉS
PIÉTONS
4 ROUES
VÉLOS

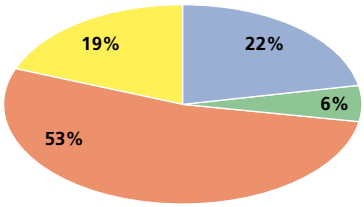

Nombre de victimes tout Paris		tués	blessés graves	blessés légers
2RM	**4 837**	27	363	4 447
4 roues	**1 773**	10	67	1 696
Piétons	**2 054**	25	243	1 786
Vélos	**506**	2	41	463

Tendances :

Les usagers des deux-roues motorisés sont impliqués à Paris dans près des deux tiers des accidents en 2006 (63%) et représentent 53% des victimes. Les accidents corporels sont en hausse par rapport à 2005 (+14%), tout comme le nombre de victimes (+12%).
On dénombre notamment 9 tués deux-roues motorisés de plus qu'en 2005.

Les piétons sont impliqués à Paris dans 25% des accidents corporels en 2006. Le nombre d'accidents augmente de 6% par rapport à 2005.
Les piétons représentent en 2006 22% du total des victimes, réparties comme suit : 15% d'enfants, 60% d'adultes et 25% de personnes âgées. On remarque que les personnes âgées de 60 ans et plus constituent 56% des piétons tués.

Les usagers des 4 roues sont impliqués dans 75% du total des accidents corporels de la circulation à Paris en 2006. Cette part est en très légère diminution par rapport à l'année précédente (78% en 2005). Cependant, ils ne représentent que 19% des victimes d'accidents, part en diminution par rapport à 2005 (22%).

Les accidents corporels impliquant un cycliste sont en hausse par rapport à 2005 (+12%). Ils représentent 7% du total des accidents de la circulation à Paris, autant qu'en 2005.
Le taux de gravité des accidents des cyclistes (7,6%) est moins élevé que celui de l'ensemble des accidents (9,8%).

Évolution du nombre de tués et blessés graves

2 ROUES MOTORISÉS
PIÉTONS
4 ROUES
VÉLOS

Tendances : Les usagers les plus vulnérables demeurent en priorité ceux des 2 roues motorisés et les piétons.